

Égalité en matière de droits humains et de dignité pour les personnes LGBT

Anne C Richard

Aux États-Unis, les attitudes envers les personnes LGBT et les questions s'y rapportant progressent rapidement. Les entraves à l'égalité de traitement et à l'égalité des chances disparaissent peu à peu. L'acceptation des droits LGBT en tant que droits universels gagne du terrain. Si encore beaucoup de travail reste à accomplir, les choses évoluent enfin dans le bon sens.

Cependant, le mouvement en faveur de l'intégration des personnes LGBT et du respect de leurs droits n'a toujours pas acquis une ampleur internationale. Dans un trop grand nombre de pays, l'homosexualité demeure illégale, passible de prison voire de la peine de mort. Et dans certaines sociétés, l'oppression, la violence et l'ostracisme menacent les membres de la communauté LGBT qui revendiquent simplement l'exercice de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales, pourtant garanti par le droit international. Les personnes LGBT deviennent des cibles en raison de qui elles sont. Dans ces pays et ces sociétés, leur traitement est grotesque et inacceptable.

La position des États-Unis sur les droits et le traitement des personnes LGBT est sans équivoque. Elle a été clairement énoncée par Hillary Clinton, alors Secrétaire d'État, dans un discours prononcé à Genève en décembre 2011 :

« Les droits de l'homme sont bafoués quand des gens sont battus ou tués en raison de leur orientation sexuelle, ou parce qu'ils ne se conforment pas aux normes culturelles imposant ce à quoi les hommes et les femmes doivent ressembler ou comment ils doivent se comporter. Les droits de l'homme sont bafoués quand des gouvernements déclarent l'homosexualité illégale ou laissent impunis ceux qui font du mal aux homosexuels. Les droits de l'homme sont bafoués quand des lesbiennes ou des transsexuelles sont soumises à des violents dits de correction ou forcées de suivre des traitements hormonaux, quand des homosexuels se font assassiner après des appels publics à la violence contre eux ou quand ils sont contraints de fuir leur pays et de demander l'asile ailleurs pour avoir la vie sauve.

Et les droits de l'homme sont bafoués quand des soins d'importance vitale sont refusés à des personnes parce qu'elles sont homosexuelles, ou quand l'accès égal à la justice leur est refusé parce qu'elles sont homosexuelles ou quand la place publique leur est interdite parce qu'elles sont homosexuelles. Peu importe notre apparence, nos origines ou notre identité : nous devrions tous être capables d'exercer nos droits humains et de vivre dans la dignité. »

Le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations (Bureau of Population, Refugees and Migration, PRM) du département d'État des États-Unis a pour mandat d'assister les personnes vulnérables, déplacées de force, dans le monde entier. Nous participons à la conception, à la construction et au maintien d'un système international d'aide et de protection pour les personnes persécutées, qu'elles soient dans leur pays ou en transit. Nous travaillons main dans la main avec des organisations non gouvernementales et internationales, avec des communautés confessionnelles et avec des agences de réinstallation afin de protéger les victimes du danger et de les aider à se relever et à reconstruire leur vie.

L'une des priorités d'action du PRM porte sur les victimes de violences et de persécution appartenant à la communauté LGBT à travers le monde. Notre formation, nos directives d'orientation politique et nos stratégies insistent toutes sur la vigilance et la sensibilité aux besoins des réfugiés, migrants ou autres personnes LGBT vulnérables. Nous axons une partie de notre recherche sur la réduction des lacunes en matière de protection des réfugiés LGBT. Notre activité diplomatique encourage le respect des droits LGBT et s'élève clairement et avec force contre ceux qui s'attaquent aux individus qu'ils perçoivent comme faibles ou différents. Plus important encore, notre effort n'est pas un exercice bureaucratique. L'identification et la protection des réfugiés LGBT et des autres victimes forcées de prendre la fuite ou de dissimuler leur identité constitue un engagement personnel pour mes collègues du PRM et pour les organisations avec lesquelles nous travaillons.

Comme toutes les nations, les États-Unis ont encore beaucoup à faire pour protéger les droits des personnes LGBT. Cependant, grâce aux progrès que nous avons réalisés sur notre sol et à notre détermination à faire pression pour améliorer la situation à l'étranger, nous pouvons aujourd'hui montrer la voie et continuer dans la même direction. C'est dans cet esprit que je rends hommage aux rédacteurs de la Revue des Migrations Forcées pour leur volonté de faire avancer l'étude de ces questions sous différents angles géographiques et thématiques et, ce faisant, d'attirer l'attention sur ces problématiques cruciales.

Anne C. Richard est la Secrétaire d'État Adjointe pour la Population, les Réfugiés et la Migration au Département d'État américain. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Caroline Raclin sur raclincr@state.gov